

## **Législatives : victoire très relative du camp présidentiel**

L'Assemblée nationale façon puzzle. A l'issue du second tour des élections législatives, la coalition présidentielle Ensemble ! a obtenu 245 députés, selon le décompte final du ministère de l'Intérieur. Emmanuel Macron devra donc gouverner sans majorité absolue (il lui aurait fallu 44 élus de plus pour l'atteindre), et avec une opposition renforcée : le Rassemblement national signe une performance historique (89 sièges, 11 fois plus qu'en 2017) et la gauche son retour en force (131 députés labellisés Nupes, environ le double d'il y a cinq ans, lorsque ses composantes étaient dispersées). Les Républicains apparaissent en retrait (61 élus), mais pourraient peser politiquement dans cet hémicycle éclaté. A noter, enfin, que les 577 députés désignés hier ne représentent que la moitié du pays, puisque plus d'un électeur sur deux n'a pas pris part au vote (53,77 % d'abstention). Enfin, conséquence de ces résultats, le gouvernement d'Elisabeth Borne, nommé un mois jour pour jour, va déjà devoir être remanié, en raison des défaites électorales subies par Brigitte Bourguignon (Santé), Amélie de Montchalin (Transition écologique) et Justine Benin (Mer). La première a déjà confirmé son départ sur Twitter.

### **Les prix du carburant au plus haut**

Pendant ce temps-là, pas de répit à la pompe, mais une dynamique légèrement différente entre le gazole et l'essence. Le premier poursuit sa folle ascension pour se rapprocher un peu plus de ses records historiques de début mars. Ainsi, au 17 juin, le litre de diesel coûtait 2,1345 euros, en moyenne, la semaine dernière (+6 centimes en sept jours, soit +3,1 %), selon les relevés du ministère de la Transition écologique. A 1,6512 €, le GNR, lui, a pris 4 centimes de plus (+2,8 %). Pour sa part, le sans plomb se stabilise à haut niveau : le SP95 s'affichait à 2,129 € (-0,09 %), le SP98 à 2,192 € (-0,3 %) ... soit, dans les deux cas, une baisse inférieure à 1 centime - autant dire imperceptible.

### **L'inflation compensée dans l'agriculture**

Peu importe le résultat des élections législatives, le plan de résilience, lui, continue à faire son bonhomme de chemin. Les entreprises de l'agriculture et de la pêche viennent ainsi d'obtenir 150 millions d'euros de compensation

pour les surcoûts engendrés par la crise russo-ukrainienne.

## Les défaillances d'entreprise sous contrôle

Une vaguelette, mais certainement pas un raz-de-marée. La remontée des défaillances d'entreprise s'est poursuivie sur un petit rythme en mai : la Banque de France en a compté 2 949, soit le volume mensuel le plus faible de l'année. Pour autant, sur les douze derniers mois, elle a dénombré 32 109 procédures (+9,2 % par rapport à la période précédente), soit, cette fois, le cumul le plus élevé depuis novembre 2020. Le secteur des "transports et entreposage" enregistre le rebond le plus marqué en un an (+29,2 %). Un mauvais résultat qui fait écho à la dégringolade des créations d'entreprise dans ce même domaine, preuve supplémentaire de ses difficultés du moment.

## Le marché de la cyberassurance en pleines turbulences

C'est ce qui s'appelle se tirer une balle dans le pied. Certains grands groupes ont cessé de s'assurer contre le risque cyber en 2021, et les ETI pourraient leur emboîter le pas dès cette année, s'alarme une enquête de l'Amrae. Mais l'association du management des risques de l'entreprise ne leur jettent pas la pierre. Elle accuse plutôt les assureurs eux-mêmes d'avoir provoqué une "crise de confiance" aux dangereuses conséquences.

▶ **A lire :** De plus en plus exposées au risque cyber, les entreprises s'assurent de moins en moins

## Santé : la tech met la pression sur l'Etat

L'initiative sonne comme un rappel à l'ordre et aux promesses passées. France Biotech lance une "task force" pour fédérer les entreprises innovantes, dans le domaine des technologies de la rééducation et de l'autonomie des patients. Objectif assumé : obtenir "au plus vite" une meilleure prise en charge de ces équipements par les pouvoirs publics.

# 17 juin

 **Gaz russe : premier avertissement pour l'hiver prochain**

Cette fois, il y a (vraiment) de l'eau dans le gaz. Ou, plutôt : il n'y a plus de gaz (russe) dans les tuyaux. Depuis mercredi, le gestionnaire du réseau français a "constaté" que plus rien n'arrivait en provenance d'Allemagne, pays de transit de la précieuse ressource aux mains de Vladimir Poutine. Pas de panique, pour GRTgaz, mais l'entreprise prépare déjà les esprits à une perturbation des approvisionnements l'hiver prochain, notamment pour les entreprises. Cette rupture des livraisons n'est pas complètement surprenante : depuis plusieurs jours, Moscou a commencé à fermer les robinets à de nouveaux pays européens, Italie et Allemagne en tête. Une politique plus ou moins assumée, qui avait démarré le 27 avril.

## **Canicule : gare à la fournaise jusqu'à demain !**

Le pic de la canicule est arrivé. Quatorze départements\* sont placés en vigilance rouge, jusqu'à demain après-midi au moins, en raison des températures anormalement élevées attendus à partir de cet après-midi. Le ministère de la Santé rappelle, entre autres consignes, que ce niveau d'alerte impose des "mesures de restrictions d'activités aux heures les plus chaudes de la journée, ainsi que l'aménagement des horaires (...) hors de ces périodes", ou encore "la facilitation de l'accès aux espaces rafraîchis (...) ou à des points d'eau ou de rafraîchissement". Un numéro vert est mis en place, en cas de besoin ou de questions : le 0800 06 66 66 (ouvert de 9h à 19h). A noter que cette vague de chaleur devrait s'accroître demain "sur l'axe Sud-Aquitaine, Poitou-Charentes, Vendée", prévient Météo France.

*\* Tarn, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Landes, Gironde, Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne et Vendée.*

## **Coup de mou pour les créations d'entreprise**

La fièvre de l'entrepreneuriat est en train de retomber. Les créations d'entreprise ont lourdement chuté en mai, selon l'Insee. Et aucun secteur n'échappe à cette tendance, surtout pas le commerce et l'hébergement-restauration, en pleine dégringolade.

## **Coup de pouce à la prime d'activité**

Vers une revalorisation des prestations sociales plus large qu'annoncé. Selon *Les Echos*, le gouvernement compte intégrer à son futur projet de loi sur le pouvoir d'achat une augmentation de 4 % de la prime d'activité. La hausse de cette aide, réservée aux travailleurs modestes, serait applicable à partir de juillet. Toutes les allocations et autres minima, censés être révisés au cours de l'été, le seront à ce même taux de +4 %, signale le quotidien. Idem pour les pensions de retraite, comme l'a déjà indiqué la Première ministre Elisabeth Borne, au début du mois.

## Tech, énergies : Emmanuel Macron veut aller plus vite

Toujours plus. En visite au salon VivaTech, à Paris, cet après-midi, Emmanuel Macron a fixé de nouveaux objectifs aux entreprises innovantes françaises, en plus de ceux déjà établis par son ministre de l'Economie, deux jours plus tôt. Au programme : développer « 10 géants de la tech » en cinq ans (un temps plus court donc que celui accordé par Bruno Le Maire, mercredi), mais aussi « monter le nombre de nos licornes (start-up valorisées à plus d'1 milliard de dollars, NDLR) à au moins 100 à l'horizon 2030 » (contre 27 actuellement), dont un quart devront être impliquées « dans les technologies vertes et émergentes ». Le président de la République est également revenu sur sa future loi sur les projets d'énergies renouvelables, prévue cet été. Avec ce texte, il veut appliquer la même recette qu'avec les Jeux olympiques 2024 en Seine-Saint-Denis. A savoir une « loi d'urgence » qui « supprime tous les délais, les recours (...). Ca va râler, mais il faut le faire », a tranché Emmanuel Macron, car « beaucoup de choses sont trop lentes, à mes yeux, dans notre pays ».

## Syndicats : Laurent Berger repart pour un tour

L'issue du scrutin était beaucoup plus prévisible que celle des législatives de dimanche. Hier soir, à l'occasion de son congrès confédéral, organisé à Lyon, la CFDT a largement réélu Laurent Berger à sa tête (avec 96,68 % des voix). Le secrétaire général sortant était le seul candidat.

## Marchés publics : l'Europe prête à défendre ses entreprises

L'UE se dote d'une nouvelle arme pour rééquilibrer les règles du jeu commercial. Le Conseil européen a validé, aujourd'hui, un mécanisme de "réciprocité dans l'accès aux marchés publics internationaux". Autrement dit, Bruxelles va pouvoir enquêter sur les restrictions imposées par des pays étrangers (comme la Chine) aux entreprises européennes, intéressées par leurs appels d'offre. En cas de barrières à l'entrée injustifiées, l'UE pourra exiger leur levée, puis riposter par une "limitation d'accès" de ses propres marchés aux ressortissants de l'Etat indélicat. Cet outil de réciprocité devrait entrer en vigueur d'ici deux mois.

## RH : la semaine de 4 jours à l'épreuve des faits

Vous avez trouvé cette semaine un peu longuette ? Normal, il n'y avait pas de jour férié à se mettre sous la dent pour la raccourcir un peu - eh oui, on s'habitue vite à ne travailler que 4 jours ! Cette réflexion-là n'est plus l'apanage des salariés. Certains employeurs la mènent désormais dans leur entreprise. Exemples en Bretagne, où nos quatre rédactions locales ont mené l'enquête auprès de ceux qui ont décidé de se lancer dans cette nouvelle organisation du travail.

▶ **A lire :** [La semaine de quatre jours stimule les entreprises](#)

# 16 juin

## 📍 Les ETI soufflent le chaud et le froid

Même pas peur ! Malgré le contexte international, les patrons d'ETI s'attendent, en majorité, à améliorer leur chiffre d'affaires cette année, selon le dernier baromètre de Bpifrance Le Lab. Mais à y regarder de plus près, la fébrilité commence à poindre au sein de ces entreprises de taille intermédiaire. D'autant que les difficultés finissent aussi par s'accumuler chez elles.

## L'entretien d'embauche, les yeux fermés

Au rang des problèmes rencontrés par les ETI figurent, en première place, les difficultés de recrutement. Et si, pour les régler, il suffisait de fermer les yeux sur ses embauches ?! Une idée loin d'être aussi saugrenue qu'il n'y paraît.

Demandez à Ludovic Favray : ce patron morbihannais vient d'expérimenter les entretiens à l'aveugle !

▶ **A lire :** « Mon concept The Job prouve que le recrutement à l'aveugle fonctionne »

## La décarbonation made in France

Et si la montagne de la décarbonation accouchait d'un clic de souris ? C'est le pari que fait la filière de l'énergie : elle vient de lancer une plate-forme de mise en relation entre apporteurs de solutions et usines en transition. Avec la volonté de faire coup double : accélérer la réduction des émissions de CO2 et trouver des débouchés aux acteurs français de ce marché.

▶ **A lire :** Les industriels incités à choisir des solutions françaises pour leur décarbonation

## L'automobile broie toujours du noir

Le marché automobile européen aussi déprimé que le français. En mai, les ventes de véhicules particuliers ont enregistré un repli de 11,2 % en un an, dans l'UE, soit leur 11<sup>e</sup> baisse consécutive. Avec 791 546 voitures écoulées, les immatriculations s'affichent même en retrait de 35 % par rapport à mai 2019. Les groupes français sont parmi les principales victimes de cette contraction, mais Stellantis (-14,6 %) souffre davantage que Renault (-10,3 %, malgré une croissance de 9,4 % pour la marque Dacia).

▶ **A lire :** Pour tenir la route, la filière automobile de la Grande Région veut jouer la carte européenne

## Energie : l'Europe se tourne vers le Proche-Orient

Deux nouveaux alliés pour l'Europe dans sa bataille du gaz contre Moscou. Après s'être assurée un approvisionnement renforcé auprès des Etats-Unis, l'UE vient de conclure un "protocole d'accord trilatéral" pour en faire de même avec Israël et l'Égypte. L'idée est que le premier de ces deux Etats exporte davantage de gaz via le second, lequel les transformera en GNL avant de les envoyer vers le Vieux-Continent. Cette démarche s'inscrit ouvertement dans la volonté de Bruxelles de « mettre fin à notre dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles russes et de nous (...) [doter] de fournisseurs supplémentaires dignes de confiance », a assumé la présidente de la

Commission européenne Ursula von der Leyen, en visite dans la région, ces deux derniers jours. Pendant ce temps-là, la Russie continue, elle, de baisser, au coup par coup, ses livraisons de gaz à certains pays de l'UE.

## 15 juin

### **L'économie encaisse les chocs sans broncher**

Jusqu'ici, tout va bien. En dépit d'un contexte international lourd et volatil, l'économie française est restée plutôt bien orientée en mai, ce qui augure d'une croissance un peu plus solide que prévu, selon la Banque de France. Autrement dit, et pour utiliser une expression à la mode, volontiers reprise par l'institution : "A ce stade, l'activité fait preuve de résilience". Et pour cause : les difficultés d'approvisionnement semblent se détendre. Au contraire des problèmes de recrutement, toujours aussi aigus.

### **L'énergie et l'alimentaire, moteurs de l'inflation**

Pas de miracle sur le front de l'inflation. Elle a bel et bien atteint +5,2 % sur un an au mois de mai, confirme l'Insee, du jamais-vu depuis septembre 1985. Et encore, ce taux aurait pu être pire, puisque l'évolution sur un mois a été légèrement revue à la hausse (+0,7 %, soit 0,1 point supplémentaire). Les prix accélèrent leur fuite en avant dans toutes les catégories de produits, de l'énergie (+1,6 % depuis avril, portée par les produits pétroliers) à l'alimentation (+1 %, avec un boom des huiles, de la viande et du café), en passant par les services et les biens manufacturés (+0,5 % chacun). Après avoir enregistré les augmentations les plus fortes d'avril, les produits frais (-1,4 %) et les transports (-0,8 %) sont les seuls à reculer, avec la santé.

### **Un double cap pour la tech française**

Après la course aux licornes, le temps est venu de la chasse aux "décacornes". Comprendre : les entreprises valorisées à plus de 10 milliards de dollars (ou d'euros). C'est ce genre de géants que le ministre de l'Economie veut voir émerger en France avant la fin de la décennie. Bruno Le Maire a partagé cette

ambition, aujourd'hui, avec les start-up tricolores, réunies au salon VivaTech de Paris. L'occasion de leur fixer deux objectifs. Et de formuler aussi quelques promesses, en pleine campagne électorale.

## La révolution du métavers est en marche

Vous feriez mieux de prendre le métavers au sérieux. Le conseil provient du cabinet McKinsey, à l'origine d'une étude dédiée à ce nouvel univers hybride, mêlant monde physique et environnement numérique. Pour justifier leur enthousiasme, les auteurs avancent un chiffre : au niveau planétaire, le métavers "pourrait générer jusqu'à 5 000 milliards de dollars (4 800 Md€, NDLR) de retombées en 2030, l'équivalent de la taille de la troisième économie mondiale, le Japon". A lui seul, le commerce en ligne capterait près de la moitié de cette manne (2 000 à 2 600 Md\$). Simple lubie du moment ? Non, insiste l'étude, car ce marché est déjà en train d'éclorre : en cinq mois, sur 2022, McKinsey a compté 120 Md\$ (115 Md€) d'investissements dans cette technologie, soit plus du double que le montant engagé l'an dernier (57 Md\$).

▶ **A lire, sur le même sujet**, l'interview Ridouan Abagri : « Toutes les entreprises seront dans le métavers »

## La relance des émissions de gaz à effet de serre

Qui dit reprise de l'économie, dit rebond de la pollution. En 2021, année de forte croissance du PIB (+6,8 %), les émissions de gaz à effet de serre de la France sont, elles aussi, reparties de l'avant. Et quasiment dans les mêmes proportions : +6,4 % en un an, pour un total de 418,2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, selon le Citepa, centre chargé de ces mesures pour le compte du ministère de la Transition écologique. Mais comme la crise du Covid-19 a provoqué une contraction artificielle en 2020, "la tendance à la baisse des émissions se poursuit", juge l'organisation. Elle en veut pour preuve que les rejets ont décliné de 3,8 % par rapport à 2019, soit avant la crise du coronavirus.

## La transition énergétique dans les starting-blocks

Entre la fin du mois et la fin du monde justement, le gouvernement ne choisira pas. En plus de son texte sur le pouvoir d'achat, l'exécutif présentera bien, cet été, "une loi d'urgence pour donner un nouveau coup d'accélérateur

au déploiement des énergies renouvelables", a confirmé Agnès Pannier-Runacher, sur Twitter. Son contenu reste inconnu, mais cette initiative "est indispensable pour atteindre nos objectifs. Ils passeront notamment par la construction de 50 parcs éoliens en mer et la multiplication par 10 de notre puissance solaire", a simplement expliqué la ministre de la Transition énergétique à la presse. Elle ne fait que reprendre, en la matière, le cap fixé par le président de la République en février dernier.

## 14 juin

### **Canicule : prenez vos précautions !**

C'est désormais une certitude : cette semaine sera chaude, et pas seulement pour cause d'élections législatives serrées... Météo France met en garde contre une "vague de chaleur remarquablement précoce" entre mercredi et samedi. Un sujet brûlant, dont s'est saisi le gouvernement. Sa porte-parole Olivia Grégoire a appelé « à la vigilance nécessaire et la solidarité attendue les uns envers les autres ». A ce titre, les employeurs peuvent se référer au dossier spécial du ministère du Travail, mis à jour au début du mois, pour connaître les "précautions à prendre", en matière de protection de leurs salariés, dans ces conditions climatiques. De son côté, la Première ministre Elisabeth Borne a réuni, cet après-midi, les préfets de régions et directeurs d'ARS (agences de santé), afin d'anticiper cet épisode de chaleur. Enfin, au-delà de la situation actuelle, Olivia Grégoire a promis un « programme de renaturation des villes » de 500 millions d'euros, censé aider à financer des « îlots de fraîcheur » en milieu urbain.

### **Sécheresse : fermez vos robinets !**

Canicule ou pas, il va falloir apprendre à faire des économies d'eau, et vite. Face à la sécheresse en cours (36 départements sous restrictions), la Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E) "appelle tous les usagers (...) à la sobriété" dès maintenant. Un message adressé aux particuliers, comme aux industriels et agriculteurs. Et si l'autodiscipline ne suffit pas, les collectivités locales auront toujours la possibilité, "dans les services dotés de télé-relevés", de jouer sur les tarifs "pour encourager une consommation responsable, lors de périodes de crise". A plus long terme, les

fournisseurs de la FP2E, qui représentent 60 % du marché français, demandent à l'Etat "une planification de la politique de l'eau volontariste, ciblée et décloisonnée". Ce qui implique, selon eux, de travailler sur l'interconnexion des captages, la numérisation des services et la mise en oeuvre de solutions naturelles et/ou technologiques, afin de préserver la ressource.

## Numérique : le virage raté des entreprises françaises

La transformation numérique ? C'est gentil, mais non merci ! Malgré l'électrochoc des confinements et de la crise du Covid-19, les entreprises françaises traînent encore trop souvent des pieds en matière de "digitalisation", déplore une nouvelle étude du Boston Consulting Group et du Medef, révélée aujourd'hui.

▶ **A lire :** Seule la moitié des entreprises françaises s'est embarquée dans la transformation digitale

## Innovation : les brevets en petite forme

Les demandes de brevets toujours sur la pente descendante. Sur la période de juillet 2019 à juin 2020, les dossiers déposés en France ont reculé de 2,2 % en un an, selon l'Inpi. Peu importe pour Safran : au classement des entreprises les plus actives, le groupe aéronautique vire en tête pour la première fois. Les PME d'Auvergne-Rhône-Alpes, elles, continuent de se distinguer.

## Services à la personne : le crédit d'impôt instantané ouvert aux entreprises

Un nouvel argument commercial pour les entreprises de services à la personne. A partir d'aujourd'hui, les organismes habilités peuvent proposer à leurs clients le crédit d'impôt instantané. "Ce service est optionnel et gratuit", précise l'Urssaf. Baptisé "Avance immédiate", il permet aux particuliers-employeurs de ne régler que la moitié de leurs factures, correspondant à leur reste à charge. Les 50 % restants, équivalant au crédit d'impôt, sont, eux, versés directement aux prestataires par l'administration. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la mesure était réservée aux personnes qui emploient directement un salarié, en dehors de toute structure. Son déploiement doit encore se poursuivre,